

Assemblée générale du Conseil d'administration,

**Mercredi le 28 avril 2021, 19 h,
Séance tenue en visioconférence**

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M ^{me} Marie-Ève Normandeau	Membre
M ^{me} Andréa Giguère	Membre
M. Olivier Lacombe	Membre
M. Martin Noël	Membre
M ^{me} Louise Fantini	Membre
M ^{me} Kesso Imane Habiba	Candidate
M. Jacques Pelchat	Candidat
M. Luc Fournier	Candidat
M ^{me} Marie-Ève Duchesne	Candidate
M ^{me} Valérie Poirier	Candidate

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ABSENT.E.S :

M ^{me} Johanne Elsener	Membre
M. Simon Mathias Poulin	Membre
M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district électoral de Pointe-Sainte-Foy

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller, Service de l'interaction citoyenne, Ville de Québec
M ^{me} Cristina Bucica	Conseillère, Service de l'interaction citoyenne, Ville de Québec
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

14 citoyen.ne.s sont présent.e.s

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M^{me} Marie-Ève Normandeau ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participantes à la séance virtuelle (Zoom). Elle invite les administrateur.trice.s du Conseil à se présenter aux autres membres de l'assemblée.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
3. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 28 octobre 2020	19 h 07
4. Présentation du Rapport annuel et des états financiers 2020	19 h 35
5. Élections	19 h 50
• Nomination d'un président d'élection	
• Présentation du déroulement des élections	
• Appel de candidatures et validation des bulletins	
• Scrutin	
6. Période d'information des conseillers municipaux	20 h 20
7. Période de questions et commentaires du public	20 h 35
8. Divers	20 h 50
9. Levée de l'assemblée	20 h 55

M^{me} Marie-Ève Normandeau demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour.

RÉSOLUTION CQPSF-21-AGA-01

Sur une proposition de M. Olivier Lacombe, appuyé par M^{me} Andréa Giguère, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 28 OCTOBRE 2020

M^{me} Marie-Ève Normandeau soumet au Conseil le procès-verbal de la dernière AGA et demande si des modifications doivent y être apportées.

RÉSOLUTION CQPSF-21-AGA-02

Sur proposition de M^{me} Marie-Ève Duchesne, appuyée par M^{me} Andréa Giguère, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 28 octobre 2020 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. RAPPORT ANNUEL ET ETATS FINANCIERS 2020

4.1 Présentation et adoption du rapport annuel

M^{me} Marie-Ève Normandeau présente le contenu du rapport annuel aux membres de l'assemblée.

M^{me} Marie-Ève Normandeau présente les états financiers aux membres de l'assemblée.

RÉSOLUTION CQPSF-21-AGA-03

Sur proposition de M. Jacques Pelchat, appuyé par M^{me} Kesso Imane Habiba, il est résolu d'adopter le rapport annuel 2020 du CQ Pointe-de-Sainte-Foy ainsi que les états financiers.

Adoptée à l'unanimité

5. ÉLECTIONS

Nomination d'un président d'élection

M^{me} Marie-Ève Normandeau propose de nommer M. Dave Gagnon Pelletier président d'élection.

RÉSOLUTION CQPLA-21-AGA-04

Sur proposition de M^{me} Marie-Ève Normandeau, appuyée par M^{me} Andréa Giguère, il est résolu de nommer M. Dave Gagnon Pelletier président d'élections.

Informations relatives au déroulement des élections

Ayant été nommé président d'élection, M. Dave Gagnon Pelletier tient un point d'information au sujet des élections et de leur déroulement.

À l'aide d'un support visuel, il présente sommairement la raison d'être d'un conseil de quartier, sa mission, ses mandats, sa composition et la durée des mandats de ses administrateurs.

Cette année, un total de cinq (5) postes sont à pourvoir au sein du Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy :

- deux (2) postes réservés aux femmes (deux mandats de deux ans)
- trois (3) postes réservés aux hommes (deux mandats de deux ans, un mandat d'un an)

Trois autres postes cooptés peuvent compléter le conseil d'administration.

M^{me} Marie-Ève Normandeau, M^{me} Andréa Giguère et M. Martin Noël entament la deuxième et dernière année de mandat, ce dernier se terminant en mars 2022 inclusivement.

Appel de candidatures, présentation des candidats et scrutin

Les candidatures de cinq (5) femmes et celles de trois (3) hommes ont été reçues et validées.

Cinq femmes ont déposé leur candidature, soit M^{me} Marie-Ève Duchesne, M^{me} Louise Fantini, M^{me} Kesso Imane Habiba, M^{me} Valérie Poirier et M^{me} Johanne Elsener (absente). Un deuxième appel de candidatures est lancé par M. Dave Gagnon-Pelletier, mais aucune autre candidature n'a été déposée. Par la suite, chacune des candidates prit la parole afin de se présenter et d'exposer les motivations l'ayant poussée à présenter sa candidature.

Trois hommes ont déposé leur candidature, soit M. Luc Fournier, M. Olivier Lacombe et M. Jacques Pelchat. La candidature de M. René Laroche a quant à elle été reçue, mais le candidat n'est pas présent en plus de ne pas avoir recueilli le nombre d'appuis requis. Par la suite, chacun des candidats prit la parole afin de se présenter et d'exposer les motivations l'ayant poussé à présenter sa candidature. Un deuxième appel de candidatures est lancé par M. Dave Gagnon-Pelletier, mais aucune nouvelle candidature n'a été déposée.

Ayant complété l'appel de candidatures, M. Dave Gagnon Pelletier procède simultanément à la tenue des élections pour les postes réservés aux femmes et ceux réservés aux hommes. Les votes des membres de l'assemblée sont consignés au moyen de bulletins de vote électroniques transmis par l'entremise de la plateforme de visioconférence Zoom. M. Dave Gagnon Pelletier compile les votes et annonce les résultats.

M^{me} Marie-Ève Duchesne et M^{me} Louise Fantini ayant reçu le plus grand nombre de votes, ces dernières sont élues administratrices, et ce, pour un mandat d'une durée de deux années.

M. Luc Fournier, M. Olivier Lacombe et M. Jacques Pelchat sont également élus administrateurs. M. Olivier Lacombe se propose pour le mandat d'une année. M. Luc Fournier et M. Jacques Pelchat acceptent et obtiennent donc un mandat d'une durée de deux années.

M^{me} Cristina Bucica suggère au Conseil de tenir une courte rencontre après l'assemblée générale pour procéder à la cooptation de M^{me} Kesso Imane Habiba et M^{me} Valérie Poirier.

On félicite les cinq candidat.e.s pour leur élection comme administratrices et administrateurs du Conseil de quartier.

Au terme des élections, le Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy compte donc huit administrateur.trice.s sur une possibilité de huit membres élu.e.s. et trois postes cooptés.

6. PÉRIODE D'INTERVENTION PAR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

M^{me} Anne Corriveau étant absente, il n'y a pas d'interventions.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Un citoyen demande s'il serait possible de rendre le rapport annuel disponible sur le site du Conseil de quartier avant la prochaine AGA.

Il demande également au Conseil de s'intéresser aux problématiques affectant le secteur de la rue du Campanile, notamment aux questions relatives à la vitalité de cette artère commerciale du quartier. Une autre citoyenne partage ces préoccupations en ce qui concerne le secteur du Campanile.

M. Dave Gagnon-Pelletier souligne à cette occasion que si les élus municipaux étaient présents, ils parleraient de la formule de Société de développement commercial, qui est mise de l'avant par la Ville et doit répondre à certains critères. Constituer une telle structure permettrait aux commerçants de mener certaines initiatives visant à stimuler l'activité commerciale du secteur.

M. Jean-Luc Lavoie, des Loisirs St-Benoît, signale par ailleurs que la rue du Campanile est une artère privée et n'est donc pas municipalisée, et ce, même si certains marchands qui y sont implantés ont entrepris des procédures pour qu'elle le soit. Il souligne lui aussi qu'une Société de développement commercial serait un bon outil pour les commerçants de la rue du Campanile.

Il informe également l'assemblée que, si les directives de santé publique le permettent, la Fête du Campanile (élargie au fil du temps au quartier St-Benoit) aura lieu le 21 août prochain. Il invite le Conseil de quartier à coorganiser cette fête avec l'organisme Les Loisirs St-Benoit. M^{me} Marie-Ève Normandeau note qu'il s'agirait d'une bonne occasion de faire rayonner le Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy, qui soulignera cette année ses quinze ans d'existence.

Un autre citoyen fait part de ses inquiétudes au sujet du prolongement de la rue Mendel et des problèmes de circulation de transit qui cela pourrait engendrer.

Il propose également de faire un inventaire des traverses piétonnes afin d'avoir une appréciation plus juste de la situation et ainsi assurer la sécurité des piétons. Il suggère de s'inspirer des traverses piétonnes de Gatineau, où des balises amovibles ont été installées afin de sécuriser ces traverses.

D'autre part, il s'interroge quant à la possibilité de mettre en place des mesures permettant d'améliorer la qualité de vie des citoyens habitant près de l'autoroute Duplessis. Ces derniers seront notamment affectés par la pollution sonore découlant des futurs travaux d'implantation du tramway.

En ce qui concerne l'autoroute Duplessis, M. Dave Gagnon-Pelletier signale d'entrée de jeu que celle-ci se trouve sous la responsabilité du gouvernement provincial, il faut donc s'adresser au Ministère des Transports. Quant aux rues résidentielles, il remercie le citoyen pour son intervention auprès du CQPSF, tout en lui suggérant de contacter également le service 311 de la Ville. M^{me} Marie-Ève Normandeau confirme par ailleurs que les préoccupations soulevées par le citoyen sont visées par le mandat du Conseil de quartier et qu'elles seront étudiées en réunion.

Un citoyen s'interroge sur les nombreuses absences de M^{me} Anne Corriveau aux réunions du CQPSF. M^{me} Marie-Ève Normandeau suggère au citoyen de s'enquérir des raisons de ces absences directement auprès de l'élue municipale.

Un citoyen, qui habite une maison en rangée sur la rue Gingras, fait part d'une situation vécue par ses voisins et lui-même. Leur nouveau propriétaire immobilier aurait en effet envoyé des avis d'éviction à une cinquantaine de locataires afin de procéder à des rénovations majeures qui ouvriraient par ailleurs la voie à une augmentation substantielle des loyers. Plusieurs de ces locataires ne veulent pas déménager, d'autres ont été relocalisés moyennant une augmentation de loyer significative et d'autres ont accepté de déménager pour ne plus faire face à cette pression. Le citoyen mentionne également que des démarches ont été entreprises par ses voisins et lui-même. Outre l'évaluation de l'état des logements, ils sont entrés en communication avec M^{me} Anne Corriveau, le Tribunal administratif du logement ainsi que des médias de Québec. L'intervenant désire savoir s'il est possible que la Ville soutienne ces locataires face à ce qui semble être une tentative de « rénoviction ». M^{me} Marie-Ève Normandeau remercie le citoyen d'avoir porté cette problématique à l'attention du Conseil et l'invite à le tenir au courant des développements ultérieurs.

8. DIVERS

Au nom du Conseil, M^{me} Marie-Ève Normandeau souligne la grande contribution de M^{me} Johanne Elsener et M. Simon Mathias Poulin. Un cadre représentant les différents quartiers de la ville leur sera offert pour les remercier pour leur implication et pour tout le travail accompli au sein du Conseil du quartier.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION CQPSF-21-AGA-05

Sur proposition de M. Luc Fournier, appuyé par M^{me} Marie-Ève Duchesne, il est résolu de lever la séance. Il est 21h00.

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M^{me} Marie-Ève Normandeau et M. Olivier Lacombe.

M^{me} Marie-Ève Normandeau, présidente

M. Olivier Lacombe, secrétaire

PROJET